CANOË-KAYAK

KL1



RÉALISATION EN COLLABORATION AVEC CAROLE SIMONNET

HANDICAP MINIMUM

Athlètes ne pouvant mobiliser que les bras et le haut du tronc pour pagayer et qui présentent principalement un handicap majeur des membres inférieurs et du tronc.

INCIDENCES SUR LA PRATIQUE

Le handicap limite la transmission des forces au bateau

Équilibre rendu difficile

Adaptations spécifiques nécessaires pour leur maintien et la transmission de la force (siège avec dossiers hauts et sangles de fixation, gouvernail fixe...).

CANOË-KAYAK

KL2



HANDICAP MINIMUM

Athlètes pouvant mobiliser les bras et partiellement le tronc et les jambes qui présentent principalement :

- » atteinte sévère des membres inférieurs
- » absence d'un des membres inférieurs
- » absence des deux jambes

INCIDENCES SUR LA PRATIQUE

Transmission au bateau incomplète.

Rotation du buste limitée, mais possible.

Des adaptations légères peuvent être nécessaires au niveau du siège et du calage de jambes

Utilisation du gouvernail.

CANOË-KAYAK

KL3



HANDICAP MINIMUM

Athlètes pouvant mobiliser bras, tronc et partiellement les jambes et qui présentent les handicaps suivant :

- » atteinte légère à l'un des membres inférieurs
- » absence d'un membre inférieur en dessous du genoux
- » absence des deux membres inférieurs en dessous des genoux

INCIDENCES SUR LA PRATIQUE

Les jambes peuvent être utilisées pour pousser alternativement sur les calepieds, on appelle cela le « pédalage ».